

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léon DUPONT LACHENAL

Nos morts : l'abbé Claude-Noémi
Devanthey, le docteur Héribert Veuthey

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1944, tome 42, p. 117-119

© Abbaye de Saint-Maurice 2012



NOS MORTS

L'ABBÉ CLAUDE-NOÉMI DEVANTHEY

Dans les derniers jours de janvier est mort à Monthey M. l'abbé Claude-Noémi Devanthey, qui avait tenu à se rapprocher de cette colline de Choëx où il était né en 1877.

Le jeune Noémi fréquenta le Collège de St-Maurice de 1890 à 1895, parcourant régulièrement les classes de Rudiments à Rhétorique ; parmi ses condisciples, nous relevons particulièrement les noms de feu le Juge cantonal Otto de Chastonay et de M. le Chanoine Maurice Dubosson, du Chapitre cathédral de Sion.

Prêtre à 24 ans, l'abbé Devanthey se vit confier, après une année de rectorat à Monthey, la grande paroisse de Chamoston, où il se dévoua durant douze ans. Mais en 1914 il était appelé comme professeur au Collège de Sion, où il demeura jusqu'en 1925.

M. R. C. a retracé dans le « Nouvelliste » du 28 janvier cet excellent portrait :

Une belle intelligence, un esprit cultivé, une âme profondément délicate : telle est l'impression que garderont du regretté abbé Devanthey tous ceux qui l'ont approché. C'était un causeur affable et spirituel. Sa belle culture et ses connaissances étendues lui permettaient d'aborder, avec une égale aisance, presque tous les problèmes. D'un jugement sûr, il avait sur les choses et les événements des vues personnelles toujours pleines de bon sens. Mais toujours l'âme du prêtre transparaisait en lui ; il excellait à élever la conversation et à en dégager une conclusion surnaturelle.

Malheureusement, son état de santé le contraignit trop tôt à abandonner sa chaire de professeur. Il occupa dès lors diverses aumôneries : d'abord à l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf (1925-1928), où il retrouvait des jeunes, puis au monastère de Collombey (1928-1932). Sa santé exigeant une attention de plus en plus grande, M. Devanthey fut aumônier à Montana à partir de 1932.

Mais relisons ce que dit encore M. R. C. dans le bel éloge qu'il a écrit de M. Devanthey :

Tout dans sa personne et dans son activité était empreint de cette délicatesse d'âme, de cette finesse, de cette minutie extrême qui lui furent souvent une cause de heurts et de souffrances. Il avait le culte de la pureté, de la netteté, du fini.

Ce fut peut-être là le caractère dominant de sa personnalité. Ce fut surtout avec cette délicatesse d'âme qu'il a servi son Dieu

et dirigé vers Lui les âmes qui lui étaient confiées. *Regimen animarum, ars artium* : la direction des âmes, c'est l'art des arts.

Tout en lui, ses qualités naturelles, sa compétence dans les questions de spiritualité, sa sûreté de jugement, le désignait pour l'exercice d'un tel art.

Honoré de la confiance de ses supérieurs, il se vit confier la direction spirituelle de plusieurs communautés religieuses. La direction des âmes, ce fut là sa grande préoccupation durant la seconde moitié de son ministère, alors que la maladie, extérieurement du moins, l'avait réduit à une demi-activité. Dieu seul sait tout le bien qu'il a fait dans ce domaine qui fut vraiment le sien.

Quand il approche du terme de son existence ici-bas, l'homme redevient plus simple, plus profondément soi-même, c'est-à-dire un peu enfant, craignant l'isolement et sentant ce besoin d'affection humaine, d'être entouré. M. l'abbé Devanthey, sentant sa fin proche, voulut revenir au pays, à Monthey, sa chère petite patrie, se confier aux soins des bonnes Sœurs de St-Joseph qu'il avait en particulière estime. Il eut aussi la joie de se sentir entouré, avec beaucoup de cœur et de prévenance, par ses neveux qui l'avaient en affection.

Les souffrances de sa dernière maladie, il les accepta avec un bel esprit de conformité à la volonté de Dieu et pour la complète purification de son âme *de humanis contagiis*, de la poussière du chemin. « Il faut avoir les souliers bien cirés pour se présenter devant le Bon Dieu », aimait-il à répéter.

Durant ses derniers jours, il fut admirable de foi : « Comme tout prend un autre aspect quand on est proche de la fin, disait-il ; que les réalités surnaturelles sont belles ; que le Bon Dieu est bon, et que le péché est chose horrible ! L'oiseau est au bout de la branche, et la sentant ployer, il ouvre ses ailes. »

L'âme de l'abbé Devanthey s'est envolée vers Celui qui est toute récompense, nous laissant le souvenir d'une belle âme de prêtre.

En nous associant à cet éloge si délicat et si exact, nous prions les parents de M. l'abbé Devanthey de croire à notre sympathie bien fraternelle.

LE DOCTEUR HÉRIBERT VEUTHEY

La famille Veuthey est originaire de la vallée de Salvan, mais établie dès le XVIII^e siècle dans l'ancienne commune d'Alesses, où Claude-François Veuthey fut reçu au nombre des communiers le 1er mai 1801. Au XIX^e siècle, la famille vint se fixer à Martigny.

Né en 1886, Héribert Veuthey commença ses études classiques au Collège Ste-Marie de sa ville natale, les poursuivit aux Collèges de Sion, de Schwyz et de Fribourg, et les acheva à celui de St-Maurice où il suivit les cours de Rhétorique, Philosophie et Physique, de 1904 à 1907. Son dernier bulletin est particulièrement brillant : il ne porte que des 6, tant en grec qu'en allemand, en philosophie

qu'en mathématiques, en chimie ou en minéralogie. Veuthey appartenait d'ailleurs à une « volée d'étudiants » qui se distinguèrent particulièrement, puisqu'on y rencontre un Conseiller national, M. Joseph Escher, un Juge cantonal, M. Camille Pouget, un Colonel d'Etat-major, M. Marc Morand, et plusieurs avocats, notaires et ecclésiastiques.

M. Veuthey fréquenta ensuite l'Université de Lausanne où il conquit son diplôme de médecin en 1913, puis son doctorat en 1919 en présentant une thèse fort remarquée sur les adénoïdes végétales.

Le Dr Veuthey était un oto-rhino-laryngologue distingué. On a pu écrire que « son art, avant la retraite imposée par la maladie, soulagea d'innombrables maux physiques, sa philanthropie discrète et son cœur généreux bien des détresses matérielles et des misères morales. Que de mérites, joints à la profonde piété du regretté défunt, qui lui auront ouvert dès ici-bas les portes du Ciel ! »

Le 7 février, ce praticien estimé, cet excellent chrétien et citoyen, rendait son âme à Dieu à l'âge de 58 ans seulement. Nous présentons à sa famille, particulièrement à Madame Héribert Veuthey-Troillet, à M. Alfred Veuthey-Chappaz et ses enfants, à M. le Conseiller d'Etat Maurice Troillet, à M. le député Henri Chappaz-Troillet et ses enfants, à Mlle Alice Veuthey, en religion Sœur Mathilde, l'assurance de nos sentiments affligés.

L. D. L.